



Comment récupérer un dû sur une personne résidant à l'étranger?

Par **Lola1116**, le **14/07/2019** à **17:25**

Bonjour,

Je suis nouvelle Designer de mode (auto entrepreneur) et j'ai fait appel à une bloggeuse sur réseau social dans le but d'un partenariat pour une publicité d'un de mes produits.

Notre accord de partenariat a été conclu par mail et était comme suit :

- 500 usd réglé avec Paypal
- Le produit en question offert en cadeau (produit valant 900€).

Une fois que cette dernière a réceptionné l'argent et le produit par voie postale, elle n'a plus donné signe de vie par mail alors qu'elle est présente quotidiennement et continue ses autres publications sur le réseau social. Ce qui veut dire qu'elle est toujours en vie et qu'elle n'a rien de grave.

Après une quinzaine de mail de relances, toujours pas de nouvelles. J'ai donc ouvert un litige auprès de PayPal pour récupérer le montant de 500usd, ce qui a été fait.

Maintenant je souhaite récupérer mon produit et je ne sais pas comment faire sachant que cette bloggeuse se trouve à Los Angeles.

L'erreur que j'ai faite, c'est que je n'ai pas réalisé de contrat pour ce partenariat de publicité.

Ma question est la suivante :

- Puis-je porter plainte contre cette personne sachant qu'elle reside à l'étranger et sachant que nous n'avons pas de contrat (seul nos échanges par mail, paypal et accusé de réception du colis que je possède pourront servir de preuve)?

Merci beaucoup d'avance

Cordialement

Lola